

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an... Six mois... Trois mois... Poste : Un an... Six mois... Trois mois...

On s'abonne :

A SAUMUR : chez tous les Libraires ; A PARIS : Chez DONGREL et HULLIER, Place de la Bourse, 32 ; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclamations... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES : Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS : Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 3.

SAUMUR,

19 Août 1879.

Chronique générale.

Le concours gouvernemental aux fêtes du 4 Septembre est parfaitement exact.

L'organe du Palais-Bourbon annonce que le conseil des ministres s'occupera prochainement de l'institution d'une fête nationale.

Vous savez qu'un désir de M. Gambetta est un ordre pour le ministère.

Voici les motifs invoqués pour justifier l'opportunité de ces réjouissances, dites nationales ; je dis l'opportunité, plutôt que la nécessité, car vous vous convaincrez facilement du but principal, une réclame de parti, que visent par cette institution les hommes d'Etat de la République « aimable ».

« La question, à nos yeux, n'est pas insignifiante. A différentes reprises, nous avons demandé qu'une grande solennité publique fût annuellement organisée, où tous les citoyens pussent se rencontrer, se réunir et fraterniser. Notre population a le goût de ces démonstrations, d'un caractère si patriotique, où les enfants du même pays se rapprochent et apprennent à se connaître.

Il est bon que, dans des manifestations imposantes, l'image de la République soit saluée par les serviteurs de l'Etat, par tous les membres de la famille française, et qu'au milieu des acclamations de la foule, aux accents de ce chant sublime qui choque les oreilles délicates des beaux messieurs de la société de Bellecour, cette République apparaisse comme un gouvernement pacifique et fort, capable d'assurer la paix sociale.

Dans les grandes villes, et à Paris surtout, ces fêtes peuvent être célébrées spontanément.

Mais il faut que ces solennités publiques aient leur retentissement dans les moindres bourgades, dans les plus petits hameaux ; il faut que les habitants des plus humbles communes puissent prendre part à l'allégresse publique.

Décidément nos opportunistes ont le cœur tendre. Comment les populations ouvrières et rurales pourront-elles résister aux séductions d'un parti politique dont les graves hommes d'Etat ne rêvent, à l'exemple de leurs ancêtres de 93, que fraîches pastorales !

Comme nous l'avons déjà fait pressentir, il devient de plus en plus probable que la réunion du congrès ouvrier de Marseille sera interdite, parce que l'Allemagne a déjà appelé l'attention de notre gouvernement sur le mouvement socialiste qui se dessine en France, et que dans le prochain congrès ouvrier de Marseille, principalement visé, l'Internationale et la Commune seraient inévitablement glorifiées, parce que, enfin, ce congrès serait le point de réunion des démagogues les plus dangereux de tous les pays, ce que l'on conseille amicalement à nos gouvernants d'éviter.

Le Pays vient d'apprendre qu'on frappait en ce moment un certain nombre de médailles commémoratives de la Commune, destinées aux « retours de Nouméa ».

Ces médailles sont, paraît-il, du module et du poids d'une pièce de cinq francs en argent : elles se porteront sur la poitrine, attachées à un ruban.

Le journal dit à ce sujet :

« Ne pourrait-on pas, par exemple, donner officiellement à ces médailles un ruban rouge ? »

Après avoir amnistié les communards, c'est bien le moins qu'on les venge des conseils de guerre en leur octroyant une similitude de la Légion d'Honneur.

Cela vaudrait mieux que de réintégrer dans la Légion d'Honneur les communards rayés des cadres de l'ordre.

D'après un rapport du ministre de l'intérieur, il paraîtrait que des comités radicaux de Paris se proposent de lancer prochainement la candidature législative de Rochefort.

La République a honte de ses communards, et elle a grand tort. Sans doute, les héros du pétrole ne lui font pas honneur, mais ne sont-ils pas ses enfants ? Les répudier parce qu'ils sont assassins, incendiaires, voleurs, grossiers, mal nippés, c'est à dire trop républicains, cela ne saurait convenir à mère République. Aussi ne saurions-nous admettre les mesures récemment adoptées pour faire rentrer nuitamment à Paris, comme des marchandises de contrebande, les peu intéressantes victimes des conseils de guerre.

M. Caubet, chef de cabinet du préfet de police, a été chargé officiellement de s'entendre avec la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée pour assurer aux amnistiés de la Commune les charmes de l'incognito. On débarquera le plus secrètement possible ces désagréables citoyens dans les petits ports, puis on les coffrera aussitôt dans un train spécial pour les déposer à Paris au clair de la lune (s'il y en a). De cette manière, point d'acclamations radicales, point d'adresses de félicitations, point de banquets d'honneur, point de touchantes embrassades de famille.

C'est fort bien ; mais puisque le gouvernement tient à dissimuler les gloires modestes des martyrs de la vraie République, pourquoi ne les laissait-il point à Nouméa ? Pourquoi ? Parce que le radicalisme les réclamait, et que lorsque le radicalisme commande, le ministère ne sait qu'obéir. Mieux vaut, après tout, les communards en France que les ministres hors du gouvernement. Entre deux maux, il faut choisir le moindre ; telle est l'opinion de MM. Le Royer et de ses collègues.

Il n'y a pas eu, cette année, de messe du 15 août, comme il était d'usage dans le parti bonapartiste.

Le prince qui revendique l'héritage des Napoléon se soucie peu des messes et des cérémonies religieuses. Puis il paraît que tous ne s'empressent pas de se grouper autour de sa personne. De plus, un deuil cruel est encore trop récent. Toutes ces raisons réunies ont sans doute fait écarter l'idée d'une messe solennelle à Saint-Augustin.

Le Pays, du reste, avait été le premier à réclamer le silence ; on a compris le sentiment honorable qui l'inspirait, et le gros du parti s'est abstenu.

L'Ordre, journal officiel du prince Jérôme, a-t-il obéi à un mouvement de mauvaise humeur, ou comprend-il que son prince n'est point fait pour le rôle de prétendant ?

Le National propose un moyen de parer au rejet de la loi Ferry : c'est de refuser tout diplôme ainsi que l'entrée des Ecoles aux candidats qui n'apporteront pas un certificat constatant qu'ils ont fait leurs études dans un établissement de l'Etat. On « porterait ainsi, ajoute le National, aux maisons congréganistes un coup indirect, mais mortel ».

On sait que l'intendant Brissy a demandé au conseil de l'ordre de la Légion d'Honneur sa réintégration dans les cadres de l'ordre.

Dans le cas où le conseil ne donnerait pas satisfaction à M. Brissy, celui-ci serait, paraît-il, dans l'intention d'en appeler à la décision suprême du conseil d'Etat.

La République française annonce que le préfet de la Seine est définitivement autorisé à changer 43 noms de rues de Paris, mais à conserver les noms de Bonaparte, Cambacérès et Haussmann.

Les six compagnies d'infanterie de marine parties récemment de Toulon vont prendre possession des Nouvelles-Hébrides, qui seront bientôt annexées à la France ; le gouvernement se propose de faire de ces îles un centre de colonisation pour les transportés libérés.

Voici les réflexions qu'inspire au Petit Moniteur l'attentat commis contre les séminaristes des Missions-Etrangères :

« Ce lâche attentat produira sur tous les cœurs honnêtes une impression d'autant plus douloureuse, que les religieux contre lesquels s'attaquait la rage inepte d'un misérable, appartiennent à cette congrégation de missionnaires qui, au péril de leur vie, apportent dans les plus lointains parages, avec les enseignements de l'Evangile, le nom et le respect de la France. La congrégation des Missions-Etrangères, depuis deux siècles qu'elle existe a compté de nombreux martyrs. Mais qui aurait pu supposer qu'un jour ce ne seraient plus des sauvages ignorants de toute civilisation qui les frapperaient, mais leurs propres compatriotes, et cela sur le sol même de la France ! »

« Qu'on juge par là de la responsabilité qu'assument les écrivains qui se livrent chaque jour aux plus coupables excitations contre le clergé et contre tous ceux qui portent l'habit religieux. »

Dans le monde du journalisme, la Presse, dont M. Philippart vient de prendre la direction, est considérée comme un organe de plus pour la politique de M. Jules Simon.

NOTRE DIPLOMATIE.

A l'occasion de la Dette égyptienne, nous traitons, dans le journal financier la Situation, une lon-

gue correspondance d'Alexandrie qui apprécie le rôle de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France dans cette question. Ce correspondant termine par les réflexions suivantes que nous livrons aux méditations des républicains. La Situation ne peut leur être suspecte, puisque cet organe soutient le gouvernement actuel ; aussi cette appréciation de notre diplomatie en Orient est-elle fort instructive. Voici le passage de la correspondance :

Dans votre article du 3 juillet dernier, cherchant à établir les résultats probables de la révolution qui venait de porter Tewfik au pouvoir, vous disiez avec une rare perspicacité :

« Le plus clair de tout cela, c'est que la Dette flottante, que M. de Bismark a prise sous sa protection spéciale, sera intégralement payée aux créanciers allemands. Que MM. de Bignières, Baring, Rivers-Wilson, Nubar-Pacha, Blum-Pacha, Riaz-Pacha et tutti quanti reviennent au Caire, en qualité de ministres, de contrôleurs ou de commissaires enquêteurs, organisateurs, etc., etc., ils savent tous que M. de Bismark aime à être payé. Leur premier soin, leur unique préoccupation sera donc de le payer, lui et les siens, avant tous les autres. »

La Dette privilégiée est presque toute en Angleterre. On peut être certain que les Anglais sauront invoquer leur droit de préférence et sauvegarder leurs gages.

Restera la Dette unifiée. Pour la Dette unifiée est, pour la plus grande partie, aux mains des créanciers français. Ceux-là peuvent attendre, ceux-là peuvent être sacrifiés sans souci. Pourquoi s'en soucierait-on, puisque leur propre gouvernement, le gouvernement de la République, loin de s'en soucier, semble leur jeter la pierre ? N'entend-on pas, chaque jour, les organes les plus autorisés de ce gouvernement, le journal de M. Léon Say, le journal de M. Gambetta, prendre gaiement leur parti d'une faillite égyptienne, y pousser presque et s'écrier que l'argent de la petite, de la modeste, de l'honnête épargne française, égaré en Egypte, n'était pas déjà un argent si pur ! »

Je cite de mémoire, monsieur, je ne puis donc avoir la prétention de vous citer textuellement. Mais votre article du 3 juillet m'avait assez frappé pour être convaincu que l'en reproduis le sens général, sinon les mots.

Voilà donc vos pressentiments qui se réalisent de point en point ! L'Allemagne sera désintéressée, on donnera pleine satisfaction à l'Angleterre ; quant à la France, elle se contentera de ce qui pourra bien rester !

Oh ! à l'étranger, il n'y a pas lieu, pour le moment, d'être très-fier d'être Français. Votre titre de nationalité n'y est pas précisément un titre de recommandation.

Sous Louis-Philippe, nous étions regardés tantôt bien, tantôt mal, selon les ministères.

Sous la seconde République, on nous dévisageait avec une curiosité quelque peu impertinente, mais, enfin, on faisait attention à nous.

Sous le second Empire — à part toute opinion politique — nous avons eu des va-et-vient, mais, après tout, vaille que vaille, nous tenions le haut du pavé.

Sous la troisième République, purement et simplement, on nous rit au nez.

Ceux qui ne rient pas ont, à l'endroit de la France et des Français, un petit air de commisération qui me porte singulièrement sur les nerfs.

Je ne suis pas méchant, non ! Mais je voudrais, pour un jour seulement, pouvoir

transporter MM. Gambetta et Waddington sur les divers points de la Méditerranée, qui constituent nos Echelles du Levant, et leur faire entendre ce que l'on pense et ce que l'on dit d'eux. Cela leur apprendrait peut-être à être plus modestes, et surtout plus pratiques, dans ces affaires d'Orient, où on leur fait jouer un si triste rôle!

## LES TROUBLES DE LYON.

Voici, d'après la *Décentralisation*, des détails circonstanciés sur les nouvelles scènes de désordre qui se sont produites jeudi soir à Lyon :

Jeudi soir, à l'heure où commençait le concert, une foule encore plus nombreuse que celle de la veille s'était rendue sur la place Bellecour. La *Marseillaise* était inscrite au programme.

Elle fut jouée par l'orchestre et les Tziganes, qui la répétèrent chacun deux fois à la demande de la foule. Un seul coup de sifflet se fit entendre, partant de la Maison-Dorée. Aussitôt le siffleur fut entouré, enlevé et transporté au poste de Bellecour, où on ne tarda pas à le relâcher.

Aussitôt après le concert, la foule se divisa en deux bandes qui se dirigèrent, en chantant la *Marseillaise*, l'une vers l'hôtel du gouverneur militaire de Lyon, l'autre vers les bureaux du *Nouveliste* qui sont situés sur la place Bellecour.

Arrivée devant l'hôtel occupé par le général Ferre, la première bande s'arrêta et réclama le général. Celui-ci ne s'étant pas montré, la foule se mit alors à crier sur l'air des *Lampions* : « Il est sourd ! il est sourd ! »

Las enfin de crier sans obtenir de résultat, les braillards se dirigèrent vers l'établissement des Jésuites, rue Sainte-Hélène, où une nouvelle manifestation eut lieu.

Les cris : « A bas les Jésuites ! A l'eau ! » proferés par des centaines de voix errantes, ne cessèrent de se faire entendre que lorsque ceux qui les poussaient s'aperçurent que leur gosier éprouvait l'impérieux besoin d'aller se rafraîchir.

Pendant ce temps, la seconde bande s'était rendue aux bureaux du journal le *Nouveliste* en vociférant : « A bas le *Nouveliste* ! à l'eau ! au Rhône ! »

Le concierge d'une maison voisine, effrayé par les vociférations républicaines, veut fermer la porte cochère : il reçoit sur la nuque de formidables coups de poing. Un jeune homme, dont le seul tort est d'être proprement habillé, est saisi par ces furieux ; on le porte au Rhône pour le jeter à l'eau. Les agents du poste de Bellecour s'emparent du malheureux et le sauvent en l'emmenant au poste. Mais laissons de nouveau la parole à la *Décentralisation* :

La bande se rendit ensuite aux bureaux du *Lyon républicain*, où elle fut reçue par le rédacteur en chef de ce journal.

Celui-ci adressa quelques paroles aux manifestants, qu'il félicita d'avoir doublement vengé la *Marseillaise* indignement outragée, et les engagea à se retirer. Mais ils ne tinrent aucun compte de ce conseil et se dirigèrent, en continuant de hurler la *Marseillaise*, vers les bureaux du *Petit Lyonnais*.

Les rédacteurs présents se mirent à la fenêtre. L'un d'eux remercia la bande des sympathies qu'elle manifestait à ce journal et lui donna un drapeau tricolore pour continuer sa manifestation à travers la ville.

Les voyous se rendirent ensuite à l'hôtel-de-Ville, place des Terreaux, où ils hurlèrent de nouveau la *Marseillaise* et demandèrent M. le préfet.

Un individu que nous ne connaissons pas les harangua et les invita à aller prendre du repos.

Ils parurent d'abord se ranger à cet avis, puis, ayant réfléchi, ils tournèrent l'hôtel-de-Ville du côté de la place de la Comédie, et les cris de : *Le préfet ! le préfet !* recommencèrent.

Celui-ci ne parut pas ; mais une vingtaine d'agents de police sortirent du poste et arrêtèrent quelques individus. Les autres s'empressèrent alors de se disperser.

Vendredi, la *Marseillaise* figurait de nouveau sur le programme du concert qui devait avoir lieu le soir, mais un ordre de la préfecture, affiché dans la journée, a annoncé que le concert n'aurait pas lieu.

Aujourd'hui, les journaux radicaux conseillent de cesser les manifestations. Ils ont atteint le but qu'ils désiraient. Leur caisse et la popularité de M. Mangin étaient en baisse ; il fallait à chacun une réclame ; ils l'ont faite aux dépens des honnêtes gens qui ont été arrêtés.

Nous trouvons dans le *Progrès* leurs noms et les motifs de leur arrestation, motifs tellement futiles qu'ils en tombent dans le ridicule.

Au nombre des personnes arrêtées, se trouvent un sous-lieutenant du 8<sup>e</sup> hussards, un sous-lieutenant du 12<sup>e</sup> chasseurs à cheval, un avocat, deux licenciés en droit, trois étudiants, deux employés de commerce, un chimiste et un rentier.

Traduits jeudi à l'audience du petit parquet, présidé par M. de Combes, substitut, trois des inculpés ont été renvoyés en simple police pour la contravention de tapage injurieux et nocturne.

Quatre autres seront poursuivis ultérieurement par le procureur de la République devant le tribunal correctionnel pour outrage et rébellion.

Tous ont été remis en liberté.

M. Georges Yéméniz, arrêté mercredi soir, avait passé, dans la journée, la partie écrite de son baccalauréat. Relâché, sur la demande de son père, pour qu'il pût passer le lendemain la partie orale de son examen, il fut de nouveau arrêté sur un ordre venu de M. Levailant, secrétaire général de la préfecture, et traduit au petit parquet. Ayant été remis en liberté après l'audience, il s'empressa de se rendre à l'examen, où sa nomination à l'admissibilité fut saluée par des bravos unanimes de ses camarades de la Faculté de l'Etat.

« Nous devons faire remarquer à cette occasion, ajoute la *Décentralisation*, qu'aucun des jeunes étudiants poursuivis n'appartient à la Faculté catholique, ce qui n'empêchera pas les journaux radicaux de dire que tout a été fait à l'instigation des Jésuites. »

La feuille royaliste a deviné juste : Un journal républicain, le *Courrier de Lyon*, dénonce aujourd'hui « les dangers de l'éducation des instituts congréganistes. »

Si une bande de démagogues ont réclaté à cor et à cri le chant révolutionnaire qui rappelle des souvenirs de massacres et de barricades ; si dans un concert on a publiquement outragé les opinions d'un grand nombre d'auditeurs ; si des républicains ont assommé un malheureux concierge, traîné à la mort un jeune homme coupable d'être élégamment vêtu, assailli de leurs menaces les fenêtres d'un journal conservateur, insulté un général et un préfet, promené le désordre dans les rues, la faute en est à l'enseignement des Jésuites !

Cela devait être, et nous ne sommes surpris que d'une chose, c'est que le *Courrier de Lyon* ne soupçonne pas le sieur Mangin d'être un agent provocateur aux gages de la Société de Jésus.

Tout en accusant, elle aussi, les « nouveaux Incroyables » de Lyon d'avoir suscité une « émeute en salle », la France daigne cependant attribuer à la *Marseillaise* une part de responsabilité dans les manifestations tumultueuses de la cité lyonnaise :

« Il y a, dit-elle, aujourd'hui en présence des idées, des passions même absolument inconciliables. On en provoque l'explosion, en demandant publiquement à un orchestre de jouer la *Marseillaise*, et nous croyons qu'il serait infiniment plus sage de s'occuper de nous rapprocher les uns les autres plutôt que d'affirmer nos propres dissentiments. »

Ces réflexions sont fort justes ; mais pourquoi la France propose-t-elle de maintenir à la *Marseillaise*, répudiée par la majorité des citoyens, le titre de chant national ? Ne conviendrait-il pas de laisser cet hymne de discordes civiles, sorti, au dire de M. Talandier, « des entrailles du peuple », à l'usage exclusif de M. Margue ?

Les troubles de Lyon ont eu un sanglant épilogue. On annonce une rencontre à l'épée entre M. le sous-lieutenant Collas de Chateperron et M. Arnous-Rivière, rédacteur en chef du *Progrès de Lyon*. M. Arnous-Rivière a été légèrement atteint au poulmon droit.

Par décision, en date du 14 août courant, M. le ministre de l'intérieur et des cultes a suspendu de ses fonctions M. Chaix, commissaire de police du quartier de Bellecour.

M. Chaix a eu cet honneur pour avoir fait relâcher quelques jeunes gens qui avaient protesté contre les agissements de M. Mangin.

## Etranger.

### L'IMPÉRATRICE EUGÈNE

L'Impératrice est toujours dans le même état d'abattement depuis les obsèques du

Prince impérial. L'infortunée mère ne reçoit personne et ne descend même pas à la salle à manger pour prendre ses repas.

Elle ne sort de sa chambre que pour aller comme en pèlerinage pieux dans celle de son fils. Le premier jour où elle y pénétra, elle se trouva mal à l'aspect de la selle fameuse qui a coûté la vie au Prince. Chislehurst est d'ailleurs plongé dans une morne tristesse. Les personnes de l'entourage de Sa Majesté, M<sup>me</sup> Lebreton, M. Piétri, le docteur Corvisart, sont accablés. L'Impératrice vit par la religion et par le souvenir. Quand elle n'est pas en prières, elle se fait lire par une dame de compagnie des ouvrages de piété : Saint Augustin, Bossuet, Massillon. A minuit, lorsque la lecture est finie, elle prend du chloral pour dormir, comme elle fut obligée d'en prendre lorsque les premières nouvelles de nos désastres vinrent la frapper dans ses affections de souveraine, d'épouse et de mère.

Les amis de l'Impératrice font des efforts pour la décider à changer de séjour afin de donner un dérivatif à sa douleur. Jusqu'à présent, elle s'est refusée à se rendre en Espagne.

A la nouvelle de la mort de la princesse Maria del Pilar, l'Impératrice a envoyé un télégramme de condoléances douloureuses au roi Alphonse et à sa mère, la reine Isabelle.

On raconte, à propos de la jeune princesse, un détail touchant. La mort du Prince impérial l'avait très-péniblement affectée. Peu de temps avant sa mort, elle était en proie à une mélancolie profonde : elle lisait des élégies anglaises et principalement le livre sur la Mort, de la reine Victoria.

ITALIE. — On annonce que vers la fin de ce mois la princesse Clotilde fera une visite à son frère, le roi Humbert, à Monza.

Il est probable que le duc d'Aoste s'y rendra aussi à cette occasion, avec ses trois enfants, les princes Emmanuel, Victor et Louis.

Le prince Napoléon est attendu au château de Moncalieri, et il accompagnera la princesse sa femme auprès du roi d'Italie.

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid que le mariage du roi Alphonse est fixé au 28 novembre.

AMÉRIQUE. — Des désordres ont eu lieu à Québec entre des charpentiers de navires français et irlandais. Des coups de revolver ont été tirés. Deux Français ont été tués. Il y a eu des blessés des deux côtés.

## Chronique militaire.

La Chambre des députés a voté récemment, en deuxième délibération, la loi sur le service d'état-major.

Jamais législation militaire ne fut l'objet de controverses plus longues, plus nombreuses, de rapports plus multipliés ; jamais question n'intéressa à un plus haut point l'avenir même de l'armée ; jamais pourtant la loi ne fut votée par un Parlement avec plus d'insouciance et moins de compétence.

Depuis 1872, la France attend la solution définitive de cette question d'état-major qui n'est pas encore sérieusement résolue.

Le Sénat avait, il y a dix-huit mois, et après deux années de stériles discussions, voté une loi ; la Chambre l'a transformée. Le Sénat répondra-t-il à son tour par une transformation nouvelle ? En tous cas, nous n'en avons pas fini, paraît-il, avec l'organisation du service d'état-major, et, pour peu que cela continue de la sorte, nous ne verrons jamais la solution si désirée.

Mais la loi sur le service d'état-major est-elle la seule loi dont le retard doive être attribué à la fois à notre système gouvernemental vicieux et à l'incurie de nos gouvernants ?

Nullement ! Il en est de même pour toutes les questions militaires essentielles.

La loi sur l'administration de l'armée, votée par le Sénat il y a plus de deux ans, est enterrée à la Chambre des députés et semble ne devoir jamais paraître.

La loi sur l'avancement, qui, selon nous, est connexe à la loi d'état-major et ne devrait pas en être séparée, n'a même pas encore été effleurée par la discussion.

De sorte que nos officiers se demandent si réellement, et en allant au fond des choses, l'armée n'occupe pas la place la plus minime dans les préoccupations des pouvoirs publics !

Et les grandes lois militaires ne se trouvent pas seules en souffrance ! Plusieurs de nos principaux règlements, appelés à être remaniés, ne se font pas ; beaucoup de questions, à l'étude depuis fort longtemps, ne reçoivent aucune solution.

Nos vieux règlements sur le service intérieur et sur le service des places sont-ils refondus ? Les Commissions, qui depuis plusieurs années travaillent à transformer ces règlements, excellents autrefois, incompatibles avec notre organisation actuelle, ont-elles donné un résultat quelconque ?

La grande question de l'habillement, de la chaussure, de la coiffure des troupes d'infanterie a-t-elle fait un seul progrès depuis huit années qu'une importante commission l'étudie ?

Aucunement ! Rien ne se fait en dehors de la routine habituelle et journalière. Pour tout, il reste tant à faire !

Tout cela est absolument déplorable ! Nous n'avons certes, en le déclarant, aucun parti pris ; mais il faut bien reconnaître que l'armée n'est ni commandée, ni dirigée, ni entraînée comme devrait l'être l'armée de la France, et nous partageons la tristesse de ceux de nos officiers qui, de toutes parts, nous révèlent cette situation pénible.

Quelle est donc la cause primordiale et générale de ces lenteurs et de ces lacunes que nous constatons dans l'organisation de l'armée ? Un des écrivains militaires les plus distingués et les plus compétents de notre époque a dit :

« La base de toute bonne organisation doit être avant tout l'unité de commandement. »

En effet, l'expérience a toujours montré qu'en multipliant les hommes appelés à prendre une détermination, on diminue pour chacun la responsabilité, et souvent l'attention, l'étude et la force de volonté, que plus de têtes ne donnent pas plus de lumières, mais plus de contradictions, et que surtout, lorsqu'il importe d'exécuter, les conseils ralentissent et entravent l'action. »

Or, l'armée française n'a pas de chef véritable ! Un ministre de la guerre justiciable d'un Parlement despotique, quelques têtes plus ou moins importantes, mal groupées autour de ce ministre, tout cela ne constitue pas la monnaie d'un chef ! Et il manque à celui qu'on appelle de ce nom deux des principes essentiels de toute direction : l'autorité et la stabilité !

Déjà, suivant l'expression d'un éminent homme d'Etat, par suite du régime constitutionnel et de l'influence démocratique, les questions les plus difficiles, dans l'armée autant et plus qu'ailleurs, ne sont pas étudiées à fond. Une sorte de scepticisme envahit l'esprit sans indépendance du ministre de la guerre et de ses aides immédiats, et ces chefs de l'armée se trouvent entraînés à « confondre l'art de résoudre les questions avec celui de les éluder. »

Il paraît donc que nous en sommes là... Certes, ce n'est pas pour notre plaisir ou pour celui de nos lecteurs militaires que nous disons ces choses ; mais il nous est impossible de ne pas opposer au moins une franche et patriotique protestation au mal qui envahit notre organisation militaire, paralyse ses progrès, entrave son fonctionnement, au mal de tous le plus pénible à contempler : l'ANÉMIE.

## Chronique Locale et de l'Ouest

### RESERVE DE L'ARMÉE ACTIVE

Appel de la classe 1872. — En raison de la situation exceptionnelle dans laquelle se trouvent cette année les récoltes, le ministre a décidé que l'appel des réservistes de la Classe de 1872, qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> septembre, serait retardé de dix jours et qu'il serait ainsi reporté au 11 du même mois pour le 9<sup>e</sup> corps d'armée, à l'exception des réservistes affectés au 1<sup>er</sup> génie qui restent convoqués pour le 1<sup>er</sup> septembre.

Nouvelles dates de convocation. — Le 20 août pour les 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps d'armée ; le 1<sup>er</sup> septembre pour les 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> corps d'armée et le gouvernement de Paris ; le 11 septembre pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> corps d'armée.

Armée de mer. — L'appel des réservistes de l'armée de mer est également reporté au 11 septembre par ordre du ministre de la marine.

A Tours, le 6 août 1879.

Le Général commandant le 9<sup>e</sup> Corps d'Armée, GALLIFFET.

On sait que le général de Galliffet a été désigné pour diriger les grandes manœuvres de deux divisions de cavalerie, manœuvres qui vont avoir lieu prochainement.

Le général a envoyé dimanche ses instructions dans lesquelles nous remarquons une innovation importante.

Tous les officiers sont invités à faire la critique des manœuvres, à présenter toutes les observations qu'ils jugeront utiles.

#### CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Hier lundi, à 2 heures, le Conseil général a ouvert sa session, sous la présidence de M. Guionis-Joubert, doyen d'âge.

Il a été d'abord procédé à l'élection du bureau.

Ont obtenu pour la présidence: MM. le comte Durfort de Civrac, 19 voix; Guillon aîné, 8; Grimoux, 4. Un bulletin blanc a été déposé.

M. Durfort de Civrac a été élu président. Trente et un membres ont participé au scrutin pour l'élection des vice-présidents. Ont obtenu: MM. le comte de Maille, 20 voix; Bruas, 20; Maille, 10; Abellard, 5; Bury, 3; Benoist, 1; Grimoux, 1.

MM. de Maille et Bruas sont nommés vice-présidents.

Sur la demande de M. le président, le Conseil général décide qu'il nommera trois secrétaires au lieu de deux, comme dans les précédentes sessions. Voici le résultat du scrutin pour la nomination des secrétaires: MM. de Soland, 21 voix; Monden-Gennevraye, 18; de Terves, 18; Benoist, 10; Grimoux, 9; Varailhon, 9; Abellard, 2; Guibourd, 1.

MM. de Soland, Monden-Gennevraye et de Terves ont été élus secrétaires.

En prenant la présidence, M. le comte de Civrac a prononcé une très-importante et très-sage allocution que nous publierons demain.

Nous apprenons que notre jeune compatriote, M. G. de Wouill, receveur des postes et du télégraphe à Bourgneuf, épouse M<sup>lle</sup> Pauline Mauger, qui appartient à l'une des familles les mieux posées de Lorient.

Tous nos vœux pour cette union qui, nous l'espérons, ramènera un jour parmi nous notre compatriote.

Samedi, le sieur Bret, portefaix à Saumur, a été trouvé mort au bas d'une trappe chez M. Brard, aubergiste, place du Champ-de-Foire.

Bret avait couché dans le grenier; on suppose qu'au milieu de la nuit il aura voulu se lever; que, dans l'obscurité et à moitié endormi, il n'aura pas su éviter cette ouverture. Sa chute a déterminé une congestion qui a amené la mort.

Bret était âgé de 54 ans.

La Société Sainte-Cécile d'Angers a obtenu, au concours de Château-Gontier, les récompenses suivantes:

1<sup>er</sup> prix, lecture à vue, médaille d'or.  
4<sup>e</sup> prix de soli, avec félicitation du jury, médaille d'or.

4<sup>e</sup> prix d'exécution, à l'unanimité du jury, médaille d'or.

Prix d'honneur, une couronne de vermeil, plus une médaille en vermeil, commémorative du Festival; en tout 4 médailles et une couronne.

Cinq-Mars. — Samedi soir, M. Pays, propriétaire à Cinq-Mars, s'était rendu à l'île-aux-Bœufs, dans la Loire, pour se baigner. Il était accompagné de son fils aîné, âgé de 9 ans, et de la famille Levillain, de Tours, composée de trois personnes.

La famille Levillain et le petit garçon restèrent près du bateau qui les avait amenés, et M. Pays, qui seul savait nager, alla se baigner à cent mètres environ de là.

Au bout d'une demi-heure, des cris attirèrent l'attention de M. Pays, qui accourut: son fils venait de tomber dans la Loire et le courant l'avait entraîné. Aussitôt il se jeta à l'eau, mais il ne put retrouver le malheureux enfant.

Des recherches furent faites pendant une heure assez avancée de la nuit. Le lende-

main seulement, le corps fut découvert, arrêté dans des osiers, sur le territoire de la commune de Chouze.

#### LA CATASTROPHE DE MONTSECRET.

Un épouvantable accident est arrivé samedi dernier, sur le chemin de fer de l'Ouest.

Le train n° 51, partant d'Argentan à 8 heures 30 du matin, avait quitté Fiers à l'heure réglementaire, emportant un nombre considérable de voyageurs, qui allaient passer aux bains de mer de Granville les fêtes de l'Assomption.

A partir de Dreux, la ligne de Granville ne possède qu'une seule voie.

Vers sept heures dix du matin, le train n° 51 s'est rencontré, dans une tranchée assez profonde dont la courbe très-accrue ne permet d'apercevoir devant soi qu'à une très-faible distance, avec un train de marchandises qui se trouvait en retard de plus d'une heure et, croyant la voie libre, s'avancé à toute vapeur.

La distance qui séparait les deux trains au moment où les mécaniciens se sont aperçus du danger était trop faible pour qu'on pût se servir utilement des freins; aussi le choc a-t-il été terrible. On l'a entendu à plus de cinq kilomètres de distance.

Les deux machines ont pénétré profondément l'une dans l'autre.

Les premières voitures de voyageurs qui faisaient suite au fourgon de bagages ont été littéralement broyées.

La voie est restée encombrée toute la journée. Pour maintenir la circulation entre Paris et Granville, on est obligé d'opérer le transbordement des voyageurs qui sont amenés par un train jusque sur le lieu du sinistre et repris de l'autre côté par un autre train.

Le spectacle de ces deux locomotives enchevêtrées l'une dans l'autre, des wagons brisés, des bagages épars, étendus pêle-mêle sur la voie, est navrant.

A cinq heures, on a retrouvé le corps de la première victime, le chauffeur du train de marchandises, mort à son poste, dans un état épouvantable.

Les autres victimes ont été transportées à la gare de Fiers, où des parents sont venus les réclamer.

Le nombre des contusionnés et des personnes dont les blessures n'offrent que peu de gravité est beaucoup plus considérable et n'a pu encore être établi.

Toutes les victimes appartiennent aux localités environnantes. La consternation est générale, et l'émoi que cet accident a causé à Caen, à Condé et dans tout le pays est considérable.

Récapitulons maintenant tous ces tristes événements, en commençant par examiner rapidement la cause de l'accident.

Cette cause, c'est un instant d'oubli, d'égarement, survenu à un employé jusqu'alors irréprochable, M. Vassel, le sous-chef de gare de la station de Fiers.

Jamais, jusqu'à ce jour, il n'y avait rien eu à dire contre lui. Jamais il n'avait été ivre. Le matin de la catastrophe, s'il n'était pas dans son état normal, ce n'est certes pas à un excès alcoolique qu'il faut l'attribuer.

Toute la nuit, il y avait eu orage dans l'air. M. Vassel, très-nerveux, n'avait pu fermer l'œil, et s'était levé très-fatigué, si fatigué qu'il dormait debout.

Si bien que, le train de marchandises n° 280 ayant, par suite de l'encombrement de la voie, subi un retard considérable, et n'étant pas encore entré en gare de Fiers, M. Vassel ne se souvint pas qu'il ne devait laisser partir le train de voyageurs n° 51 qu'après l'arrivée du n° 280.

Il donna donc au train n° 51 le signal de départ.

Le dernier wagon disparaissait à peine au tournant de la courbe prochaine, qu'on entendit M. Vassel jeter un cri et qu'on le vit s'affaïsser. Il venait de comprendre son erreur épouvantable, mais il était trop tard, et fatalement les deux trains devaient se rencontrer.

Huit personnes ont été tuées. Les blessés, au nombre de 30 environ, ont reçu immédiatement tous les soins que réclamait leur état. On travaille activement au déblaiement de la voie et au rétablissement de la circulation.

La catastrophe fut connue à Fiers presque en même temps que l'accident. A peine le train 51 disparu, on avait compris que la collision était inévitable.

M. Schaeztlé, chef de gare de Fiers, assisté de M. Amphrey-Métairie, médecin de la Compagnie de l'Ouest, s'empressa d'organiser un train spécial dans lequel monterent sept médecins de Fiers. Quel lamentable spectacle, quel concert de cris de douleur les attendait à Montsecret! Cela ne se décrit pas.

On avait amené plein un wagon de brancards. Morts, mourants et blessés furent transportés chez les Sœurs de la Miséricorde et chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, tandis que ceux qui pouvaient supporter le trajet étaient reconduits à Fiers. Et, chez les Sœurs et chez les Frères, commença alors une série d'opérations chirurgicales.

Il est plus que certain que plusieurs des malheureux amputés succomberont.

Les médecins se prodiguent avec un dévouement admirable. Pas un qui ait pris un instant de repos depuis l'accident. Hélas!

Depuis dimanche, midi, la voie est déblayée, et l'on a rétabli la circulation.

M. Vassel, le malheureux sous-chef de gare, a été arrêté.

Il est devenu fou. Chaque bruit qu'il entend rappelle à son cerveau affaibli le souvenir du choc des deux trains, bien qu'il ne l'ait pas entendu. Depuis avant-hier matin, on n'a pu le décider à prendre aucune nourriture.

Espérons pour lui que ses antécédents militeront en sa faveur devant la justice, car, nous le répétons, il n'y avait jamais eu le plus léger reproche à lui faire, et la Compagnie de l'Ouest était en droit absolu de compter sur lui.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 17 août 1879.

Versements de 100 déposants (28 nouveaux), 17,488 fr. » c.  
Remboursements, 7,497 fr. » c.

#### ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 19 juillet au 15 août.

N. BORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.						
	BOUCHERS								
	MM.								
1	Biémond.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Tessier.	1	7	2	2	12	34	30	28
3	Goblet.	2	2	2	2	9	9	3	7
4	Bécheureau.	2	2	2	2	4	15	5	23
5	Boutin.	4	6	1	2	22	54	34	70
6	Loïse.	2	2	3	3	4	10	2	11
7	Prouteau.	2	2	2	2	12	13	11	29
8	Chalot.	2	2	2	2	23	54	50	68
9	Polla.	2	4	1	1	7	3	12	30
10	Groleau.	2	2	2	2	2	15	2	27
	CHARCUTIERS.								
	MM.								
1	Dutour.	2	2	2	2	2	2	9	14
2	Baudouin-R.	2	2	2	2	2	2	7	22
3	Brunet.	2	2	2	2	2	2	4	5
4	Vilgrain.	2	2	2	2	2	2	3	14
5	Sanson.	2	2	2	2	2	2	1	13
6	Séve.	2	2	2	2	2	2	5	10
7	Moreau.	2	2	2	2	2	2	1	10
8	Cornilleau.	2	2	2	2	2	2	2	10
9	Rousse.	2	2	2	2	2	2	2	6
10	Cupit.	2	2	2	2	2	2	2	10
11	Goblet.	2	2	2	2	2	2	2	5

#### Faits divers.

L'explosion du ballon captif. — Le ballon captif n'est plus qu'un immense sac vide étendu par terre. Il a fait explosion samedi.

C'est un violent coup de vent qui, s'enrouffant au-dessous du ballon, a comprimé le gaz et fait éclater l'étoffe, qui s'est déchirée avec le bruit d'un coup de tonnerre.

Le ballon, qui était amarré au moment de l'accident, s'est affaissé sur place.

Comme bien l'on pense, les personnes qui se trouvaient dans l'enceinte au moment de l'explosion, ainsi que les passants de la cour des Tuileries, ont éprouvé une forte émotion. Mais ils en ont été quittes pour la peur. Aucun des agrès n'a été projeté à distance.

On ne sait si l'explosion aurait pu se produire en l'air. C'est peu probable, les aéronautes ayant toujours évité de s'élever par les temps de gros vent. Il est possible néanmoins que cet accident rende la population moins confiante, et soit de nature à décourager ceux qui avaient organisé les ascensions.

L'accident est donc fort regrettable à tous les points de vue, et il aura pour effet de priver Paris de l'une de ses attractions les plus originales.

Au reste, les ballons captifs jouent de malheur. Nous avons signalé, ces jours derniers, l'accident du ballon captif de Berlin, où furent blessées plusieurs personnes, et celui du ballon captif américain, qui créva misérablement.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

TEXTE: Courrier de Paris, par G. G. — Bulletin, par X. Dachères. — Le monument de Michelet, par X... — Le nouveau musée de Bordeaux, par Simon de V. — Le cadran solaire, par Simon de V. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — La guerre dans le Zoulouland, par Charles Murato. — Les Martyrs de l'honneur, par Henri Conscience (suite). — Expédition au pôle nord, par Ernest Herbaut. — Bulletin financier. — Courrier des Modes, par M<sup>lle</sup> Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES: Le nouveau musée de Bordeaux. — Sur une plage normande. — Le Cadran solaire, tableau de M. Th. Davidson. — Salon de 1879: Le Tombeau de Michelet, bas-relief en plâtre par M. A. Mercier. — Un jour de musique dans le jardin du Palais-Royal. — La guerre dans le Zoulouland. — Dabulamanzi, frère de Gettiwayo. — Projet d'expédition au pôle nord, au moyen d'aérostats. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements), 4 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

#### Marché de Saumur du 16 août.

Blé nouv. (l'h.).	—	Hulledenoix.	50	100	—
Froment (l'h.)	77	Huile chene.	50	—	—
Halle, moy.	74	Graine tréfle	50	—	—
Seigle	75	— Luzerne	50	—	—
Orge	65	Foin (dr. c.)	780	65	—
Avoine, bar.	50	— Luzerne	780	60	—
Fèves	75	Paille	780	55	—
Pois blancs	80	— Anisées	50	—	—
— rouges	80	— Cirs jaunes	50	100	—
Graine de lin	70	— Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	—	—	—	—
Farine, culas	157	—	—	—	—

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1877.	1 <sup>re</sup> qualité » à 100
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id. » à 70
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 65
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 60
Saint-Léger et environs 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 65
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 60
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 55
La Vienne, 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 45
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1877.	1 <sup>re</sup> qualité » à 110
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 100
Champigny, 1878.	1 <sup>re</sup> qualité » à 170
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 110
Id. 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 100
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 90
Varrains, 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 100
Varrains, 1878.	1 <sup>re</sup> id. » à 100
Bourgeuil, 1878.	1 <sup>re</sup> qualité 110 à 115
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 100
Id. 1877.	1 <sup>re</sup> id. 105 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 100
Restigné 1878.	1 <sup>re</sup> id. » à 100
Id. 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 95
Chinon, 1878.	1 <sup>re</sup> id. » à 95
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 88
Id. 1877.	1 <sup>re</sup> id. » à 90
Id.	2 <sup>e</sup> id. » à 85

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REY et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

#### EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

#### MÉDAILLE D'ARGENT.

#### COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album de lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

